



## RESIDENCE ARTISTIQUE EN MILIEU RURAL EN AVEYRON

PROGRAMME 2016

Le projet d'une résidence artistique en milieu rural en Aveyron proposé par le collectif du « pont des Arts » à Marcillac-Vallon, s'inscrit dans les outils de concertation avec les habitants, proposés par le CAUE de l'Aveyron à la suite des programmes « Bourg centre & cœur de villages » du Conseil départemental, aux élus des communes de la communauté de communes Conques-Marcillac-Vallon pour accompagner le travail de réflexion sur l'urbanisme et les projets d'aménagement des espaces publics.

Situé dans le PETR Ouest Aveyron, à mi-chemin entre Rodez et Conques, ce territoire est marqué son usage viticole, l'adaptation en terrasses de son relief et par le lien historique avec Rodez et Conques. Le Vallon de Marcillac a été considéré depuis le moyen Age comme le « quartier résidentiel d'été » des Ruthénois avec la construction de propriétés et de manoirs. Aujourd'hui compte tenu de sa proximité avec Rodez, de la qualité de son paysage et de son patrimoine le « vallon » est devenue un quartier d'habitation résidentiel, un lieu de résidence pour les vacanciers. Durant l'été, les marchés, le dimanche matin à Marcillac et en soirée dans plusieurs communes sont des moments de rencontres et de convivialités. De nombreuses associations culturelles animent toute l'année ce territoire aussi bien dans le domaine de la musique, que du théâtre et des arts plastiques.

Le projet de résidence artistique est un outil qui participera aux objectifs de l'aménagement urbain dans les territoires ruraux. Valoriser la qualité du cadre de vie des villages, des bourgs et des cités de l'Aveyron. Faire découvrir ou redécouvrir un patrimoine bâti, urbain ou paysagé aussi bien aux écoliers, aux habitants, aux acteurs économiques et aux élus qu'aux touristes. Il doit donc permettre d'accompagner l'évolution de ce patrimoine urbain et paysagé et son adaptation aux usages contemporains partagés avec les différents utilisateurs.

L'été 2016, le projet de résidence étudiante proposera d'inscrire cette démarche culturelle et artistique afin d'associer les élus, les habitants, les touristes, les professionnels et les acteurs culturels locaux aux adaptations du fonctionnement des espaces publics.

Il s'adresse à **un groupe constitué** de 5 étudiantes & étudiants en école des Beaux-Arts ou en Faculté d'Arts plastiques. Soit en quatrième année (post DNAP) pour les étudiants d'école des beaux arts, soit en 4<sup>em</sup> année (master 01) pour les étudiants en faculté d'Arts Plastiques.

Le projet fera l'objet de conventions de stage entre l'école ou la faculté et l'association (loi de 1901) du Pont des Arts. L'hébergement sera assuré dans des familles de la communauté ce communes durant la résidence

**Le projet** prévoit une résidence de 4 semaines en juillet 2015, et une semaine préparatoire en mai. La résidence sera organisée en partenariat avec la DRAC, la Mairie de Marcillac-Vallon, la communauté de communes, le PETR, l'association Vallon de Culture, l'association du Pont des Arts à Marcillac (avec le soutien du Conseil Départemental de l'Aveyron)

**L'intervention** des étudiants, prendra la forme d'un Workshop, « in situ ». Le thème des travaux s'orientera autour de la notion de paysage : urbain, architectural et végétal du territoire : la convention Européenne du Paysage (Florence 2000) définit le paysage comme *une partie du territoire perçu par les populations dont le caractère résulte de l'action des facteurs naturels et humains*. Le paysage ne concerne donc pas seulement l'espace végétal mais aussi les espaces publics et les constructions.

**Les propositions** artistiques devront s'appuyer sur le travail de réflexion et de concertation en cours pour le projet d'aménagement urbain accompagné par l'équipe du CAUE dans le cadre du programme « Bourg-centre » du Conseil Départemental de l'Aveyron.

**Les dispositifs** produits au cours de l'intervention s'inscriront dans le territoire de la communauté de communes, les Bourgs, villages et hameaux et le paysage viticole, avec la participation des habitants des sites concernés, des élus, des groupes de travail, des commerçants, des acteurs locaux du monde agricole, des associations culturelles locales, mais aussi des touristes et des vacanciers.

Ils devront pouvoir être utilisés ensuite dans le cadre des outils de médiation, de concertation et de sensibilisation en particulier avec les équipes pédagogiques et les scolaires des niveaux primaires et collèges.

**Encadrement** : groupe de pilotage composé de membres de : l'équipe CAUE, le collectif du Pont des arts, groupe de travail habitants, élus, acteurs économiques et culturels

**Atelier** : mise à disposition du Pont des Arts comme espace de travail, de réunion de rencontre avec les habitants ouvert durant tout le mois

Organisation lors de la fête du PdA le premier samedi de juillet: présentation du projet et de l'équipe aux habitants et partenaires. « Vernissage » présentation des travaux, le dernier WE de juillet

Un titre pour le projet 2016 :

## LA NATURE SANS ART EST NUE

**Dossier de candidature à transmettre par mail format PDF avant le 1<sup>er</sup> mars 2016 - comprenant : composition de l'équipe (cv de chaque membre)  
Une page A4 : proposition de méthodologie et des outils de l'intervention**

**Contact : Dominique Jacomet : [d.jacomet-12@caue-mp.fr](mailto:d.jacomet-12@caue-mp.fr) (06 03 97 23 66)**